Les lauréats du Certificat d'Études de Tourcoing et Mouvaux, à Dunkerque

Les personnalités entourant M. Ch. VALENTIN, député-maire de Dunkerque (Ph. Réveil)

Le traditionnel voyage à la mer offert aux lauréats du certificat de Tourcoing et Mouvaux, a eu lieu hier par un temps magnifique.

Dès 5 h. 35 du matin, le groupe musical scolaire répandait dans les rues une joyeuse animation et conduisait à la gare les 471 enfants.

Ils étaient accompagnés de M. Prot, adjoint, représentant M. le Maire, empêché ; MM. Marescaux, député du Nord ; Masurel et Brassard, adjoints, et de nombreux conseillers municipaux.

A Dunkerque, on défila comme de coutume en musique et des fleurs furent déposées au monument aux morts de la ville de Jean Bart.

De là, on gagna l'hôtel de ville où une chaleureuse réception attendait les Tourquennois.

En leur nom, M. Arthur Nys, conseiller municipal présenta les sincères remerciements à M. Valentin, député-maire de Dunkerque, qui répondit par un discours improvisé, d'une grande cordialité.

A midi, le repas était servi à Malo-les-Bains, où nous avons noté auprès des personnalités déjà citées, MM. Dubus, adjoint au maire de Dunkerque ; Wallon, chef de gare principal de Dunkerque.

Au dessert, des allocutions furent prononcées et une fillette, la petite Francine Piat, 12 ans, lut un charmant compliment à l'intention de la municipalité.

HALLUIN

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service. — M. Gabriel Poursuire, rue de la Gare.

Médecin de garde. — M. le docteur Dereu, rue de Lille.

Etat Civil. — Ouvert de 9 à 11 h.

Mutilés du Travail. — Café Delattre, rue Henri-Ghesquière, permanence à 11 heures.

Anciens Sous-Officiers. — Café de la Mairie, réunion à 11 h. 30.

IL EMPRUNTE UNE BICYCLETTE ET DISPARAIT

Un jeune tisserand en chômage, Julien Vandamme, 24 ans, demeurant rue de l'Abattoir, mercredi dernier, sous prétexte qu'il avait un déplacement à faire, demandait à un de ses camarades, le jeune R. Lepoutre, 19 ans, demeurant au « Vert Gazon », rue de Lille, de lui prêter sa bicyclette.

La chose conclue, Vandamme alla encaisser ses allocations de chômage, puis partit pour l'excursion qu'il avait projetée et prouvant sans doute que par ce beau temps, les promenades au grand air ont du bon, il n'est pas encore revenu.

Aussi, inquiet pour sa bicyclette, M. Lepoutre est allé conter les faits à M. René Loridan, commissaire de police et a porté plainte.

Vandamme sera poursuivi pour abus de confiance et son signalement a été notifié dans toute la région.

Heureux gagnant. — Notre dépositaire M. Coudron, rue de Lille, à Halluin, a vendu le cinquième du bille 161.421 de la Loterie des Régions Libérées, série 8, gagnant 50.000 fr., d'où 10.000 fr. à chaque participant.

FABRIQUE DE SIÈGES
J. PONTIGNIE (Tél. 213.65)
Face Octroi de l'Epeule — CROIX —
VENTE DIRECTE
Prix de gros au détail

3002

RONCQ

La Journée du Dimanche

Bibliothèque ouvrière. — Maison du Peuple, ouverte à 9 h. 30.

Caisse d'épargne. — 276, rue de Lille, ouverte à 10 h.

Secrétariat Populaire. — 62, rue Henri Barbusse, permanence à 10 h.

Amicale laïque du Blanc-Four. — A l'école des garçons, réunion générale à 10 heures.

Anciens Combattants (U. N. C.). — Participation des Amicales du Centre et du Blanc-Four, à la fête du groupe de La Tossée, à Tourcoing.

Fédération colombophile du Blanc-Four. — Au café Lamarcq, grand jeu de dés.

Philharmonie Roncquoise. — Rassemblement au café de la Tête d'Or, à 10 h. 45.

Un cycliste tamponné par une auto

Vendredi soir, un ouvrier tisserand, M. Joseph Vanthuyne, 41 ans, demeurant rue des Poilus, s'en revenait de son travail à bicyclette, par la rue de Roncq quand, au carrefour formé par les rues du Dronckart, rue des Chats-Huants prolongée et rue Henri-Barbusse, il fut tamponné par une auto venant du Pied de Bœuf et conduite par M. Vervisch, négociant en lins à **Bisseghem** (B.). Le cycliste, projeté sur la chaussée, fut relevé et transporté au café Fiévet, où M. le docteur Béal vint lui donner ses soins.

Le blessé, qui souffre d'une luxation à l'épaule droite, en aura pour un mois d'incapacité de travail.

L'enquête d'usage est ouverte par la police locale

LE VOYAGE DE L' « ÉTOILE SPORTIVE RONCQUOISE » A PARIS

Partis, au nombre de 35 joueurs et supporters débarquèrent à Paris à 16 h. 15. Quartier libre fut donné jusqu'à 19 heures où tout le monde se retrouva pour le dîner, que devait présider le Président d'honneur, M. Leurent.

A son arrivée, il fut l'objet d'une manifestation de sympathie : le capitaine de l'équipe Léon Panier, en lui souhaitant la bienvenue lui remit une gerbe le remerciant de son profond attachement au club.

Prenant ensuite la parole, M. Leurent, se dit très touché de cette manifestation.

Après le dîner, le club assista au Chatelet à la représentation du Tour du Monde en 80 Jours, pièce à grand spectacle, qui ne manqua pas d'émerveiller tout le monde.

Le dimanche à 9 h., eut lieu le départ en autocar pour la visite de Paris. Le déjeuner fut ensuite servi à l'Hôtel où près de la table de l'E. S. R. se trouvait l'international hongrois Kohut qui aimablement, en compagnie de notre capitaine Panier, posa devant l'objectif.

A 14 h., eut lieu le départ pour le stade de Colombes où se déroulait la finale de la Coupe du Monde. Tout le groupe put suivre parfaitement la dernière étape de la Coupe.

Le retour à Paris s'effectua en autocar et tous rentrèrent à Roncq ravis et enchantés de ce beau voyage.

Club du Chien de Défense. — Le club sera représenté au tournoi de l'Amicale du Centre par les chiens Boly, à M. Devos et Stock, à M. Godrya, qui se sont classés tous deux ex aequo au Concours Interna-

tional de la rue Jules Guesde, à Roubaix, avec 261 points 25.

Tous les mercredis, de 5 h. à 8 h. et dimanche de 9 h. à 13 h., dressage avec l'homme d'attaque au terrain rue de Dronkaert.

Anciens Combattants du Centre. — Ce dimanche, le départ pour Tourcoing se fera du local, Café de la Tête d'Or, à 8 h. 15. Rassemblement général à Tourcoing, 122, rue de Roubaix, à 9 heures.

Amicale laïque du Blanc-Four. — Ce dimanche, au café Lamarcq, rue de Tourcoing, aura lieu la finale du jeu de dés organisé au profit de l'Amicale. La commission invite les adhérents à y participer.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie mercredi, à 18 h. 30, pour examiner quinze questions figurant à l'ordre du jour.

FOURRURES
18, Grande Rue - ROUBAIX.
Actuellement grand choix de Renards argentés, véritable Canada
Cravates martres, putois, etc...
3514

MOUVAUX

La Journée du Dimanche

Hôtel de Ville : permanence de 9 à 11 heures, pour l'état civil.

Commissariat de police : permanence de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Pharmaciens de garde jusqu'au lundi, à 12 heures : M. Assemaine, boulevard Gambetta, 57, à Tourcoing ; M. Levin, 53, rue de Lille.

Une Fête-Exposition à l'Ecole Maternelle — Sous la direction de Mme Pruvost et de ses dévouées collaboratrices Mmes Lalaut et Duhem, les petits élèves de l'école maternelle publique ont accompli divers travaux curieux, élégants et recherchés.

Au profit de l'œuvre « Nos petits au grand air » une vente-exposition a été organisée pour le samedi 2 juillet.

En participant à cette fête les habitants accomplirent en même temps que des achats, souvenirs, etc., une bonne action et viendront ainsi encourager tout le petit monde que compte l'école.

Le Doryphore. — Dans les jardins ouvriers de la rue de Tourcoing la présence de ces nuisibles bestioles a été constatée. Rappelons aux amateurs de jardins potagers que ces insectes doivent être, dans l'intérêt général, dépistés et détruits par l'essence ou le pétrole. La Direction des Services Agricoles ayant été prévenue enverra incessamment un contrôleur sur place.

Avis aux chômeurs. — Le contrôle des chômeurs complets se fera mardi, de 15 heures à 15 h. 30, à l'Hospice.

Consultation de nourrissons. — La consultation n'aura pas lieu jeudi.

MOUSSALLI-NOVOL
83, Rue du Collège, ROUBAIX
3516

LINSELLES

Bureaux de la mairie. — Ils seront fermés mardi après-midi.

Chiffre d'affaires.— La perception sur le chiffre d'affaires qui devait avoir lieu lundi aura lieu à la mairie lundi 4 juillet prochain.

La tournée du percepteur n'aura pas lieu le 1er mais le vendredi 8 juillet.

Le dimanche. — A l'occasion de la la ducasse, l'heure de la retraite dans les estaminets est prolongée jusqu'à une heure du matin, aujourd'hui dimanche et demain lundi.

Il n'y aura pas de Caisse d'épargne à la mairie.

Pointage des chômeurs. — Mercredi, à 9 heures.

G. LOISEAU 49, rue de la Gare, 49 ROUBAIX (Tél. 344.67)
veut assurer pour tous vos risques.
4017

EN BELGIQUE

HERSEAUX

Cyclisme. — L'Union Sportive Herseautoise organise ce lundi 27 juin, à 17 h. 30, une course pour débutants : 750 fr. de prix et primes, 60 km. Prix spéciaux pour les jeunes. Le 28 juin, à 18 h., course pour coureurs âgés de moins de 18 ans. La carte d'identité sera exigée à l'inscription ; 300 fr. de prix et nombreuses primes ; 30 km

COURTRAI

Collision. — Vers 18 h. 45, deux jeunes filles roulant à vélo, Mlles José Vandeweeghe et Marie-José Provoost se sont heurtées violemment, à l'angle des rues de l'Esplanade et de Gand. La seconde fut blessée à la figure.

Conseil communal. — Lundi, à 18 h., le Conseil se réunira à l'Hôtel de Ville. 21 questions figurent à l'ordre du jour.

Concert artistique. — La Société Royale de Musique symphonique « Orphens » donnera son premier concert artistique ce dimanche 26, à 20 h. 30, à l'Esplanade.

LE CONFORT DU MALADE

Pour tous appareils ou accessoires destinés à faciliter les soins aux malades immobilisés renseignez-vous à la

Maison d'Orthopédie

L. LEUWERS
59-61, rue de Tournai, 59-61
TOURCOING (Tél. 5.61)

Location de *Lits mécaniques*
Gouttières
Appareils de suspension, etc.

CEINTURES MÉDICALES ET POST-OPÉRATOIRES
SPÉCIALITÉ DE CORSETS REDRESSEURS SUR MESURES
CORSET REDRESSEUR « JUVÉNIL »
Cabinet ouvert tous les jours sauf le dimanche

GHELUWE-LEZ-MENIN

Cyclisme. — La 14e course cycliste a obtenu un grand succès. 51 coureurs étaient au départ.

Dès le début Vandenmeerschaut, Tack et Devoldère prennent la tête du premier groupe. Kindt fait une chûte grave, se blessant sérieusement à la jambe. Peu apres Tack se détache mais est rejoint par un peloton sous la conduite de Berton. Rogye prend bientôt la tête. Dekimpe doit abandonner, il s'est grièvement blessé à la jambe à la suite d'une chûte. Vers la fin neuf hommes se sont détachés, qui sont Berton, Declercq, Desimpelaere, Tack, Strobbe, Paepe, Rogge et Lambert.

Voici le classement : 1er, Desimpelaere M. (Ledeghem), 106 km. en 2 h. 59' ; 2e, Declercq A. ; 3e, Ramon A. ; 4e, Rogge L. ; 5e, Paepe ; 6e, Strobbe ; 7e, Berton ; 8e, Lambert ; 9e, Tack ; 10e, Van Melkelbéke ; 11e, Knockaert ; 12e, Schotte ; 13e, Lingier ; 14e, Desemt ; 15e, Van Loo, etc.

«Blanchisserie Ménagère», 32, r. d'Artois, Rx.
Bien lavé, séché, amidonné, pour . 3 fr. 50 le kilo
Moins cher que chez vous !
4040

VICHTE-LEZ-COURTRAI

UN GARÇONNET BLESSÉ PAR UNE AUTO

Un garçonnet, Gérard Putman, âgé de 10 ans, en traversant la rue a été happé par l'auto de M. Jules Delbergh, négociant, demeurant à **Belleghem**. Projeté violemment sur la chaussée la petite victime fut relevée avec des fortes blessures sur tout le corps. La gendarmerie a ouvert une enquête.

OOST-ROOSEBEKE-L/COURTRAI

UN ENFANT GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO

Le petit François Callens, 12 ans, demeurant rue de la Gare, roulant à vélo, voulut dépasser un attelage et fut tamponné par l'auto du négociant Rémi Impe, de **Desseghem**. L'enfant fut grièvement blessé à la tête et après les premiers soins du Dr Ampe, il fut transporté dans une clinique à Iseghem.

Laveuses « OLIVE »
Teck-chêne depuis 325 fr.
Moteur, Tordeuse depuis 110 fr.
OLIVE, 108, r. Paris, Tg (Gare France)
4031

COLOMBOPHILIE

Les concours de Morcenx et d'Ajaccio

Le Club colombophile de **Tourcoing**, 13 place de la République, rappelle aux amateurs du Nord et du Pas-de-Calais les deux grands concours de Morcenx et d'Ajaccio.

MORCENX. — 800 km., lâcher le 13 juillet à la première heure. 5.000 frs de prix d'honneur et d'excellence, répartis comme suit : Par pigeon seul : 80 prix de 25 frs. 10 objets d'art, 5 par pigeon seul, 5 par série de 2 par groupe de 5 désignés. Un prix d'excellence par amateur. Le même pigeon peut faire double emploi pour les prix d'honneur et d'excellence. Mise obligatoire 10 frs, donnant droit aux prix d'honneur et d'excellence. Jeu de mises et poules de 1 à 200 frs. Richomme à 100 et 500 francs

Rayon : Arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Béthune, Hazebrouck, Cambrai, Arras. Mises en loges le 10 juillet : à Tourcoing, 13 place de la République, siège du Club Colombophile. Tél. 10.42 ; à Roubaix, Cercle Union, rue Pauvrée, Tél 361.15 ; à Lille, « A la Concorde », 10 rue de Pas, Tél. 21.96 ; à Valenciennes, Maison Colombophile, Croix d'Anzin. Dépôt et relevé des constateurs dans chaque siège.

AJACCIO. — Ce concours remplace, en raison des événements actuels, le lâcher de Barcelone. 1.048 kilom. de Bruxelles Concours National et International. Lâcher le 16 juillet, à la 1re heure. Mises en loges le 10 juillet : à Tourcoing, 13 place de la République, siège du Club Colombophile. Tél. 10.42 ; à Roubaix : Cercle Union, rue Pauvrée, Tél. 361.15 ; à Lille. « A la Concorde », 10 rue de Pas, Tél. 21.96 ; à Valenciennes, Maison Colombophile, Croix d'Anzin..

Dépôt et relevé des constateurs à Tourcoing seulement. La contatation par appareil constateur est facultative. L'amateur peut également constater par télégramme. Le Club Colombophile se chargera de faire établir les distances pour tout amateur qui remettra son carnet à la mise en loges (coût 2 frs).

Aux deux concours : Nombreux objets d'art, coupes, médailles, diplômes. Jeu de mises et poules de 1 à 200 frs.

Pour ces trois concours distances et coordonnées d'ecque seules valables. Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire du Club Colombophile.

A ROUBAIX

Saint-Just, le 25 juin par le Cercle, chez Dumasy, au profit du R.C.R.

Vieux. — 210 pigeons lâchés à 6 h. 30 par M. Verplat.

1. Wyffels H., 2U.4p.sp.R. ; Wyffels, U.5p. s.p.R.PH. ; Roussel Edmond ; Roussel Edmond, p. ; Smet M., 4p.sp.R.PH. ; Deronne Ch., 3p.sp.R.PH. ; Castelain Marcel 2p.sp.R.PH. ; Hasbroucq 2p.sp. ; 10. Demeyère Eleuthère, p. ; Vandenberghe Louis 2p.sp. ; Vandebogart G., 6p. ; Vandebogart G., 5p. ; Decamp H., p. ; Demeyère Eleuthère, p. ; Vandebogard G., 2p ; Deboschère Ch., 3p. ; Vandenbergh Alf. 4p. ; Smet Maurice ; 20. Debaisieux Léon p ; Vandebogart G., p. ; Goossens, p. ; Smet M., p. ; Dumasy Rob., ; Wibaux Henri ; Vandebogart G. ; Dorpe J. ; Deboschère Ch. ; Segard fils ; 30. Perrette Nicolas ; Roussel Edouard ; Deboschère Ch. ; Wyffels ; Florin Arthur ; Segard fils ; Smet Maurice ; Depoortère Julien ; Boesut Jean ; Founeau Gustave ; 40. Vandemeulebrouck A. Bouquet ; Diepa Léon.

Régulateur : Wyffels.

Le 1er pigeon à 8 h. 16 m. 39 s., métrage 140113, vitesse 1319,83 ; le dernier à 8 h. 21 m. 39 s., métrage 143010, vitesse 1280,89.

Jeunes. — 670 pigeons lâchés à 6 h. 15 par M. Verprat.

1. Doudelet J., 2U.5p.sp.R.PH. ; Delannoy Jules, U.p.sp. ; Bogart Ernest, 2U. sp.sp.R.PH. ; Vandercamer C., U.4p.sp. R.PH. ; Wyffels H., U.p. ; Thibaut, 4p.sp. R.PH. ; Liagre G., 7p.sp.R. ; Andrea Charlemagne, 4p.sp.R.PH. ; Garemynck, 6p.sp. R.PH. ; 10. Delchambre Louis, 3p.sp.PH. ; Tiberghien Ch., p.sp. ; Doudelet Jules, p. série ; Décamp Henri ; Delannoy Jules 6p.sp.R.PH. série ; 15. Andrea Charlemagne, 2p.sp.R.PH. série ; Perette Nicolas, p ; Doudelet Jules, p. ; Dejaegère Aug ; Deconinck G., 4p.sp.R.PH. ; 20 Vanhove H. ; Doudelet Jules, 3p.sp.R. série ; Boesut Jean, P. sp. ; Lommes Emile, p.sp.R. ; Herman Jean ; Deconinck G., p. série ; Halleumieux César, 3p.sp.R. ; Parmentier Edouard, 3p. ; Bergman, 3p. ; 30. Vve Nys 2p.sp.R. ; Desmettre Jules, p.sp. ; Parmentier Edouard, 2p. série ; Deleu Emile, p.sp. ; Ferret Edouard, 2p. ; Foucart A., 2p.sp. ; Vanhove H., p. série ; Destobelerre, p. ; Glimé Daniel, p. ; Wyffels H., p. série ; 40. Wyffels H 2p., Pardoen Edouard, Verbaeys Théo, Alvoet Marcel, Lescouve fils, Borgman 2p., Dekeue Léon, Dutholt Lucien 2p., Vve Nys p., Loridan Georges ; 50. Wyffels H., p. série, Merchier M., 2p., Vve Michon p., Lommes Emile p. série, Caillies Albert, Vandenbulcke M., 6p., Vandercamer, Delescluse H., 2p., Vanhoutte J., Delannoy Jules et Wyffels ; 60. Parmentier Edouard. Wytotuck fils, Pardoen Edouard, Maurice Pierre. Dutholt Lucien, Vanmeenen Alfred, Cremmelie Jules, Quique Oscar, Merchier M. p. série Delmeulle ; 70. Dorpe Henri, p., Wyffels p. série, Parmentier Edouard, 5p. série. Delannoy Jules série, Vanhoutte Jules, Vanthournout O., Dejaegère, Vanthournout O., Florin Alfred, Pardoen Ed.; 80. Quique Oscar. Merchier M., Verdonck A., Bauwens E., Maurice Pierre, Desmettre Jules, Lommes Emile, Dutholt Lucien ; Gaeremynck ; 90. Pardoen Edouard Vanthournout O., Parmentier Edouard, Decamp H., Bogart Ernest, Delcstrain Emile, Merchier M., Haroux Louis, David, Foucart Alf. ; 100. Aves Alfred, Deleu Emile, Gaeremynck. Lommes Emile, Perrette Nicolas, Droules Oscar, Delmeulle A., Vandercamer C., Wyffels H., Leruste Oscar ; 110. Vandenbulcke, Agache J., Coussement Verbaeys Théo, Gilmé Daniel, Delannoy Fils, Desmettre Paul, Pardoen Edouard Bogart Ch., Duvillers A. ; 120. Parmentier E. Bogart E., Vanderbecken Th., Caillies A. Tiberghien Ch., Gilmé Daniel, Bouquet, Verheyde

Poste de T.S.F. : Wyffels Henri ; Veau : Doudelet Jules ; Mouton : Delannoy Jules ; Cochon : Andrea Charlemagne ; Médaille : Bogart.

Têtes de veau : Vanthournout O., Merchier M., Lommes E., Bogart, Andrea Charlemagne, Doudelet Jules, Vanhove, Dutholt L., Wyffels, Delannoy.

Lots d'Excellence : 31 séries dans le concours et par pigeon seul jusqu'au 108e prix.

Le 1er pigeon à 8 h. 30 m. 17 s., métrage 140228, vitesse 133186 ; le dernier à 8 h. 34 m. 49 s., métrage 141741 vitesse 139067.

Réclamations jusque mardi 28 juin à 18 h. 30 ; distribution des prix dimanche 10 juillet à 4 h.

A CROIX. — Chez Goossens, rue Courbet, Clermont le 2 juillet, 100 fr. d'honneur en 20 prix de 5 fr. gratuitement, 30 fr. à la 1re série de 3, deux séries de 20 fr. en séries de 2, quatre de 15 fr., dix de 10 fr. et nombreux lots par pigeons seuls ; mise en paniers la veille, de 16 à 19 h. 15, rayon 3 km., honeur 2.50, concours 1 fr. Réglement du Centre Avenir.

A WATTRELOS. — Chez Decourcelle. Le comité remercie tous les amateurs qui ont participé au concours de pigeons qui permettra de verser aux grévistes des usines Lemaire et Dillies la somme de 350 fr.

A WASQUEHAL. — Chez R. Vandenbrouck, pont de Wasquehal, samedi 2 juillet, de 16 h. 30 à 19 h. 15, mise en paniers pour le concours de Chantilly doté de 7.000 francs de prix donné par la société « L'Eclair » de Lille.

DANS LA RÉGION

LES AGRESSEURS DE BŒSCHEPE devant le Jury du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le président, pour le confondre, a fait venir le professeur de la Faculté de Lille Piquet, spécialiste de l'oto-rhéno-laryngologie.

Il demande au praticien s'il peut examiner l'accusé.

Me Bufquin, défenseur de ce dernier, s'étonne que ce témoin n'ait pas été cité.

— Ce n'est pas un témoin, riposte le président, c'est un expert !

L'avocat n'est point de cet avis :

— S'il n'est pas accusé, dit-il, il est témoin !

Le défenseur ne s'oppose toutefois pas à ce que le professeur examine son client, mais il déposera des conclusions.

L'audience est suspendue.

Après un quart d'heure d'examen, le professeur Piquet rapporte que Dormieu a les oreilles indemnes.

Il prétend ne pas entendre, ni par la voie osseuse, ni par la voie aérienne. Or, ajoute l'éminent praticien, aucun sourd ne l'est d'une façon absolument totale. Ce patient est un simulateur. Il doit entendre à un mètre cinquante ou deux mètres.

— Sur quoi basez-vous cette conviction, questionne le défenseur ?

— L'accusé a montré de la mauvaise volonté au cours des épreuves que je lui ai fait subir. Il a pensé que ces épreuves pouvaient lui jouer un mauvais tour et il a observé un silence prudent.

Me Bufquin estime que le professeur dépasse la mission qui lui été confiée, qu'il avait à faire savoir uniquement si Dormieu était sourd ou non.

Il lui demande s'il a eu connaissance du rapport du psychiatre Legrand concluant à la responsabilité très atténuée de Dormieu.

L'avocat tend à démontrer que cette simulation n'est qu'une manifestation de la folie de son client.

M. l'avocat général Dejean de la Batie se rappelle que l'affaire fut d'abord correctionnalisée, qu'elle revint devant la Cour d'appel qui se déclara incompétente.

Il occupait alors le siège du ministère public.

— A cette époque, dit-il, Dormieu n'était nullement sourd.

Me BULQUIN. — Je pense moi-même, qu'il entend très bien ! Mais c'est uniquement sur les motifs de sa simulation que je discute. Le rapport du professeur Legrand nous mettra d'accord.

Un coq de combat

Après ces incidents, on aborde le fond, tandis que les jurés, anxieux, regardent l'horloge.

Le président trace le portrait de Bailleul.

Il sourit devant les motifs qui provoquèrent sa réforme, les commente.

Me VANHOUCKE, défenseur. — Des médecins très qualifiés ont constaté qu'il était « maboule » tout simplement !

Ce mélancolique, cet asthénique avait un remède : la boisson.

LE PRÉSIDENT. — Vous buviez un peu... beaucoup... passionnément ?

Bailleul est modeste et c'est le premier terme du président qu'il retient, en dépit de l'avis de gens qualifiés que sont les cabaretiers du crû.

C'était aussi un violent.

LE PRÉSIDENT. — Ce coq de combat considérait qu'un dimanche sans rixe était comme un jardin sans fleurs !

Sa plus grande joie était de rentrer chez lui, ensanglanté. On le redoutait.

LE PRÉSIDENT. — Quand on l'arrêta, un rassemblement de trois cents personnes se forma devant la gendarmerie, pour lui faire un mauvais parti.

Me VANHOUCKE. — Pour expliquer la présence de tant de monde, il faut ajouter que c'était le jour de la ducasse.

...et son complice

La peinture de Dormieu sera plus séduisante. On le considérait généralement comme un brave jeune homme, fort inoffensif.

— Mais était-il sourd, demande le président à Bailleul ?

— Pas du tout, réplique celui-ci.

LE PRÉSIDENT, sentencieux. — On n'est jamais trahi que par ses amis !

Une agression

Sur le chemin de la gare, à Boeschèpe, à deux heures du matin, les deux amis complètement ivres, allaient en compagnie d'un nommé Wagon qui, dans la scène qui suivra, ne jouera que les spectateurs.

Ils avisèrent un passant, M. Gabriel Renaud.

— C'est un Belge, dit Dormieu à son ami, sachant que ce dernier avait fort peu de sympathie pour les sujets du roi Léopold !

Le pseudo-belge fut assailli, frappé. Il prit la fuite, se réfugia dans un cabinet d'aisances, fut sorti de ce lieu par nos brigands qui le rouèrent de coups, Bailleul le frappant avec une clef et Dormieu avec un couteau fermé.

Le malheureux se réveilla le lendemain dans un champ de blé, tout ensanglanté, les vêtements en lambeaux, délesté de sa montre et d'une pièce de vingt francs.

LE PRÉSIDENT. — Dormieu et Bailleul l'avaient frappé comme des sourds !

Ils se rappellent mal les faits, ils étaient tellement ivres ! Bailleul se trouva en possession de la montre, mais il l'aurait jetée dans un champ.

Le pauvre M. Renaud s'en tira fort heureusement sans trop de mal. Il fut, lui aussi, examiné par un docteur.

Me Vanhoucke s'étonnera que le rapport de ce médecin ne lui ait pas été remis plus tôt. Il déposera de nouvelles conclusions

Les témoins

Le professeur Legrand conclut à la demi-responsabilité des accusés.

M. Gabriel Renaud est très dur, pour ses agresseurs, ce qui est fort compréhensible

M. l'avocat général **Dejean de la Batie** requiert avec modération et, les défenseurs, **Mes Vanhoucke et Bufquin** estiment que le tribunal d'Hazebrouck, qui avait eu le premier à juger les deux assaillants, avait fait une bonne application de la justice en condamnant Bailleul à 18 mois de prison et Dormieu à 8 mois.

Bailleul est condamné à 4 ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour et Dormieu est acquitté.

LA SESSION EST CLOSE

Avant cette dernière séance de la session suplémentaire, le président avait remercié les jurés de leur concours dévoué.

La session est close, mais dans quatre jours, de nouveaux jurés viendront siéger ; la Cour et les avocats généraux seront remplacés et l'on commencera l'épuisement d'un nouveau et long rôle qui nous conduira jusqu'au 14 juillet.

J.-A. DUHAMEL

DERNIÈRE HEURE

LA MENACE DE REPRÉSAILLES DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

LE CABINET DE ROME A FAIT REMETTRE UNE NOTE AU QUAI D'ORSAY

Au cours d'un entretien avec M. Bonnet, le chargé d'affaires d'Italie a indiqué « qu'à des actes de guerre, son pays répondrait par des actes de guerre »

A Paris, on pense que l'entrée en action de la commission internationale d'enquête provoquera un apaisement

Paris, 25. — On donne ce soir, dans les milieux autorisés, les précisions suivantes sur la menace de représailles du gouverneemnt espagnol en ce qui concerne les bombardements aériens des villes ouvertes :

C'est le lundi 20 juin que l'ambassadeur de France à Barcelone, M. Erik Labonne, était prévenu par le gouvernement républicain de la très vive indignation provoquée dans les cercles dirigeants et dans la population tout entière de la zone républicaine par les bombardements aériens des villes ouvertes, qui ont entraîné la mort de tant de femmes et d'enfants. Au cours de cette démarche, le gouvernement espagnol mettait en cause les puissances étrangères qui soutiennent le général Franco et annonçait qu'il serait probablement amené à user de représailles envers elles s'il n'était mis fin à ces bombardements.

Dès qu'il a été informé des dispositions des dirigeants de Barcelone, le gouvernement français leur a fait savoir qu'il partageait les sentiments d'horreur que ne pouvait qu'inspirer le massacre de victimes innocentes, mais il déclarait que la manière la plus nette qu'il ne comprendrait pas que le gouvernement espagnol se résolve à des actes lourds de complications éventuelles. En même temps, le gouvernement de Paris avisait le cabinet de Londres de la communication des dirigeants de Barcelone et des énergiques conseils de modération par lesquels il y avait répondu.

Les ministres britanniques, auprès desquels une démarche analogue était faite par la suite, devaient exercer à Barcelone une action identique.

Informé des déclarations du gouvernement républicain, le cabinet de Rome a fait remettre, hier, au quai d'Orsay, par M. Prunas, une note dont le chargé d'affaires d'Italie à Paris a précisé, cet après-midi, la portée. Au cours de son entretien avec M. Georges Bonnet, le représentant de l'Italie n'hésitait pas à indiquer qu'à des actes de guerre, son pays répondrait par des actes de guerre.

Le ministre des Affaires étrangères lui faisait observer que, dès qu'il avait eu connaissance des intentions du gouvernement de Barcelone, il avait sans équivoque marqué à celui-ci sa désapprobation complète. Le gouvernement britannique avait aussi nettement signifié son hostilité à une telle initiative. Il a fait également ressortir que la communication du gouvernement républicain était restée assez vague pour que, jusqu'ici, on n'attribue point un caractère dramatique à une démarche explicable par la tension de l'opinion à la suite des atroces souffrances d'une guerre longue et particulièrement cruelle. Au surplus, l'entrée en action prochaine de la commission internationale chargée d'enquêter sur les bombardements aériens va apporter aux populations de la zone républicaine des assurances et des garanties qui faciliteront sans doute le retour au calme de l'opinion espagnole.

A Paris, on est d'ailleurs enclin à considérer que la démarche du gouvernement de Barcelone n'aura été qu'une fausse alerte et que la menace proférée par lui ne sera vraisemblablement pas mise à exécution

« L'ESPAGNE LOYALE SUCCOMBERA AVANT DE SE RENDRE »

proclame le général Ségismundo Casado, chef des armées loyales du centre

Madrid, 25. — Le général Segismundo Casado, chef des armées du centre, a prononcé par radio une allocution à l'adresse des chefs militaires insurgés, dans laquelle il a dit notamment :

« Vous êtes obligés de supporter la démagogie étrangère qui inonde vos villes et vos champs. Vos sentiments religieux souffrent de la vexation de recevoir une aide d'ennemis séculaires de la doctrine du Christ, vos sentiments patriotiques sont souillés par l'affront de l'invasion étrangère.

» Je suis sûr que beaucoup croient qu'une situation analogue existe chez nous, or je puis affirmer que seulement cinq brigades internationales ont lutté ici, constituées avec des éléments antifascistes de divers pays et couvertes par des soldats espagnols. Il n'y a chez nous ni unités russes, ni commandement russe. L'armée que vous avez en face de vous est une armée de la République, une armée nettement espagnole. Nous luttons exclusivement pour l'indépendance nationale et l'Espagne loyale, je l'affirme, succombera avant de se rendre.

» Réfléchissez à ce que je vous dis, écoutez bien : l'Espagne qui a été le pays commandant la civilisation et le progrès saura secouer le joug que prétend imposer l'étranger où elle écrira dans l'histoire la page la plus glorieuse de sacrifice que notre race a écrite ».

La route méditerranéenne de la France et de la Grande-Bretagne menacée ?

Berlin, 25. — Une importante conférence vient d'être faite aux officiers supérieurs de l'école de guerre par le général von Reichenau sur les enseignements de la guerre d'Espagne. La guerre d'Espagne durera-t-elle encore ?

Oui, a affirmé le général von Reichenau et longtemps. Mais, a-t-il conclu, les positions déjà acquises par nous et celles que nous devons encore acquérir nous donnent la certitude de couper, le moment venu, la route méditerranéenne pour la France et la Grande-Bretagne.

Par ailleurs, des mouvements de troupes importants sont signalés en direction de l'Autriche. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'autre chose, pour le moment, que de maintenir l'ordre dans un pays où la situation des nazis devient de jour en jour plus difficile.

UNE SÉRIE DE DÉCRETS-LOIS CONCERNANT L'AGRICULTURE PARAIT CE MATIN

Paris, 26. — Voici la liste complète des décrets-lois qui paraîtront, demain, au « Journal Officiel », sous le titre ministère de l'Agriculture :

1. Décret relatif au contingentement des moulins et à l'organisation professionnelle de l'industrie meunière.
2. Décret relatif au contingentement de la semoulerie et à l'organisation professionnelle de l'industrie semoulière.
3. Décret relatif à l'augmentation de la production d'alcool.
4. Décret comportant l'établissement d'une taxe à l'importation des céréales secondaires.
5. Décret relatif à l'Office national interprofessionnel du blé.
6. Décret relatif à l'attribution des crédits des fonds provenant de la liquidation du Comité interprofessionnel du contrôle des importations.
7. Décret modifiant le tableau A du tarif des douanes (augmentation des droits sur les huiles de pétrole, essence, etc., etc...).
8. Décret portant ouverture d'un crédit additionnel à répartir entre les sinistrés des gelées printanières de 1938.
9. Décret relatif au contrôle de la production des produits résineux et du régime fiscal des bois industriels.
10. Décret relatif à la formation professionnelle agricole.
11. Décret relatif à l'amélioration du logement des travailleurs agricoles.
12. Décret relatif au contrôle des entrées et des sorties des rhums et à la réglementation des rhums et tafias.
13. Décret relatif à la délimitation des noix de Grenoble.
14. Décret portant modification du Code du vin.
15. Décret relatif aux chambres d'agriculture.
16. Décret relatif à l'organisation et au fonctionnement des caisses nationales de crédit agricole, des caisses régionales de crédit agricole mutuel et des caisses locales affiliées.
17. Décret portant modification des tarifs de douane sur certains produits.
18. Décret portant extension aux courses de lévriers pour lesquelles le Pari Mutuel est autorisé, des dispositions du décret du 30 octobre 1935 relevant de la répression des paris clandestins.

LE PROCÈS DE L'EMPOISONNEUSE DE LIÉGE

Liége, 25. — Le défilé des témoins cités au procès Becker s'est poursuivi ce matin.

Mme Blumlein déclare que l'accusée vint la voir, à plusieurs reprises, afin d'obtenir un prêt. Au cours d'une de ses visites, après avoir essuyé à nouveau un refus formel, poursuit le témoin, la veuve Becker m'a demandé une tasse de café ; j'en ai servi deux tasses et j'ai but avec elle. A un moment donné, avant que les tasses soient bues, j'ai dû m'absenter un instant. Une heure ou deux après le départ de la veuve Becker, j'ai été prise de violentes douleurs d'estomac ; j'ai été malade pendant une dizaine de jours.

Demande. — Quand vous avez bu votre tasse de café, lui avez-vous trouvé un goût particulier ?

Réponse. — Oui, je l'ai trouvé amer.

L'accusée, ay